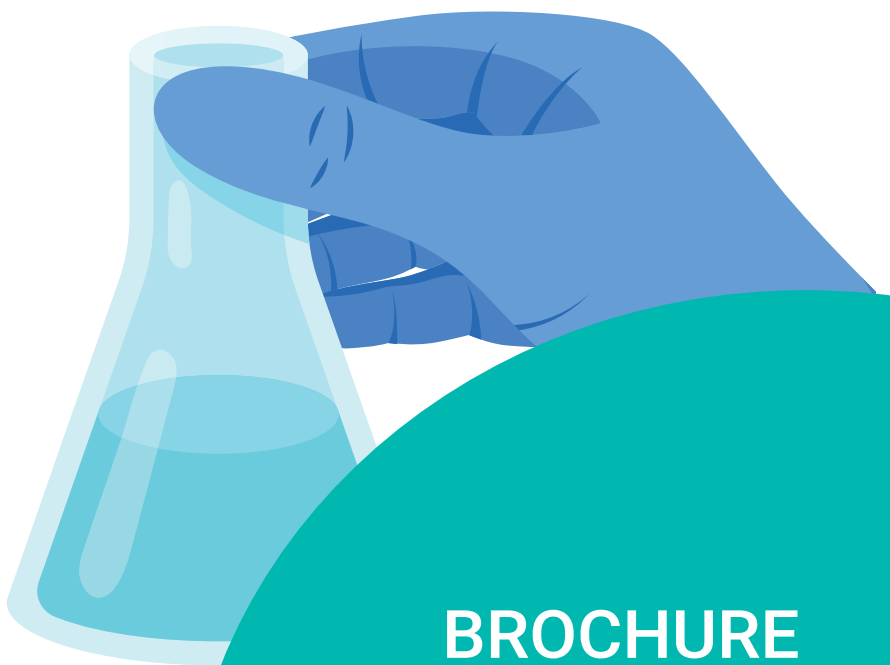




LES GANTS DE PROTECTION CONTRE LE RISQUE CHIMIQUE

1. Responsabilités des employeurs et des salariés
2. Généralité sur le risque chimique
3. Risques pour la santé
4. Gant de protection
5. Marquage



**BROCHURE
PREVENTION**

Mai 2020



**SANTE
AU TRAVAIL
PROVENCE**

GÉNÉRALITÉS SUR LE RISQUE CHIMIQUE

Lorsque l'on est exposé à des produits chimiques, ces derniers peuvent pénétrer dans notre organisme par différentes voies : respiratoire, cutanée, digestive. Une fois dans l'organisme, ces produits peuvent avoir des effets néfastes.

Ce document n'abordera que les effets par voie cutanée.

RESPONSABILITÉS DES EMPLOYEURS ET DES SALARIÉS

Responsabilité de l'employeur :

- Éviter, évaluer, combattre les risques,
- Fournir gratuitement les Equipements de Protection Individuelle (EPI) en assurant leur bon fonctionnement et leur état hygiénique par les entretiens, réparations et remplacements nécessaires,
- S'assurer de leur utilisation effective : il ne doit pas se contenter de fournir les EPI mais doit veiller à ce qu'ils soient bien portés.

L'employeur peut imposer le port d'EPI si ces derniers sont nécessaires.

Responsabilités des salariés :

- Prendre soin de sa santé et de sa sécurité, ainsi que de celles de ses collègues.
- Agir conformément aux ordres et aux instructions qui lui sont donnés.

Tout refus de port d'EPI peut être sanctionnable.



RISQUES POUR LA SANTÉ

La peau constitue une bonne barrière de protection contre la pénétration de produits. Pourtant, certaines substances peuvent la pénétrer, passer dans le sang, et se fixer sur les organes et tissus.

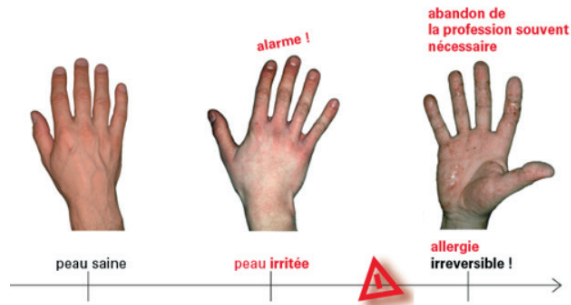
Certains facteurs peuvent augmenter la pénétration du produit à travers la peau :

- la concentration du polluant,
- le type d'exposition : contact direct et prolongé avec le produit...,
- l'état de la peau : le dessèchement, les microcoupures...

Les risques sont les suivants :

- Agression de la peau : rougeur, crevasses, cancer cutané...,
- Allergie de la peau : eczéma, urticaire...,
- Intoxication par pénétration dans l'organisme : action sur le foie, les reins, le système nerveux. C'est la raison pour laquelle il est primordial de se protéger en portant des gants.

Cas des produits allergisants : il est primordial d'éviter l'irritation car elle favorise le développement de l'allergie.



GANT DE PROTECTION

Le port de gants s'avère être une bonne protection, à condition qu'ils soient bien adaptés ! ... Et bien utilisés !

Le choix du gant se fait après analyse :

- Des produits utilisés,
- Du type de contact,
- Des conditions de travail : température, humidité...,
- De l'activité et des autres risques associés : risque de coupure, de brûlure...

Avantages et inconvénients des différentes matières de gant

	+	-
Latex naturel	Résiste aux produits solubles dans l'eau et dilués, à certains acides et bases faiblement concentrés. Elasticité, dextérité.	Mauvaise résistance aux produits huileux, gras et aux hydrocarbures. Peut être à l'origine de manifestations allergiques.
Nitrile	Bonne résistance mécanique. Résistance chimique large (solvant aliphatique, huile, phénol, produits pétroliers, alcool, certains acides, bases).	Faible résistance aux cétones, aux amines et produits halogénés (chloré, fluoré), aux solvants aromatiques (benzène, toluène). Coûteux.
Matériaux multicouches	Bonne résistance à la plupart des produits chimiques.	Manque de dextérité. Faible résistance mécanique.

PROCÉDURE DE RETRAIT DES GANTS

Aucun matériau de gant ne résiste de façon permanente à un produit.

Aucun matériau ne résiste à toutes les substances : il n'existe pas de gant universel.

A chaque type de substance et à chaque activité correspond un type de gant avec un temps de portage spécifique.

Le gant résiste plus ou moins bien :

- À la dégradation : craquelure, perte d'élasticité...
- À la pénétration : le produit peut passer à travers les coutures et les joints,
- À la perméation : les gants peuvent absorber les polluants et les relarguer sur la peau.

La contamination lors du retrait des gants est malheureusement une réalité. C'est pourquoi il est important de respecter une procédure :

Procédure de retrait des gants à usage unique

1. Pincer le gant au niveau de la paume de la main gauche, avec la main droite.
2. Tirer pour retirer le gant de la main gauche.
3. Former une boule dans la main droite avec le gant retiré.
4. Insérer deux doigts de la main gauche sous le gant de la main droite, du côté de la paume.
5. Avec la main gauche, retourner le gant sur la main droite pour couvrir la boule
6. Terminer le retrait du gant de la main droite en saisissant l'ensemble avec la main gauche.

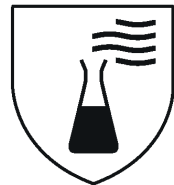


MARQUAGE

« Peu résistant aux produits chimiques ». Temps de passage du produit à travers le gant peu satisfaisant.



« Résistant aux produits chimiques ». Attention! Cela ne signifie pas qu'il protège contre tous les produits !



Ne pas jeter sur la voie publique !

« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire »

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
Il est votre conseiller pour les risques professionnels.

0800 360 400 - www.stprovence.fr

